



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre les parkings sauvages à proximité des aéroports

Question écrite n° 11929

Texte de la question

M. Robin Reda alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le phénomène des parkings « sauvages » dans des zones pavillonnaires de communes situées à proximité immédiate d'un aéroport. Depuis plusieurs mois, des poches de parkings « sauvages » se développent dans les communes limitrophes de l'aéroport d'Orly. Ces parkings sont gérés par des sociétés spécialisées. Ces sociétés deviennent propriétaires ou locataires de terrains en zone pavillonnaire puis développent des parkings à destination des usagers de l'aéroport. Elles proposent parfois un service de voiturier pour permettre à leurs clients de rejoindre l'aéroport d'Orly. Les communes constatent que ces parkings sont créés au mépris des règles d'urbanisme (abattage d'arbres, travaux non déclarés à la mairie et surtout activités non autorisées en zone pavillonnaire) ; que des voitures sont régulièrement stationnées pendant plusieurs semaines dans l'espace public ce qui constitue une vraie gêne pour les riverains ; que des troubles à l'ordre public sont à déplorer avec des nuisances de voisinage, parfois en pleine nuit, dans des quartiers habituellement calmes, ce qui génère un véritable sentiment d'insécurité chez les habitants. À l'approche des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et des flux de voyageurs anticipés, il lui demande si le Gouvernement envisage la création de nouveaux outils juridiques ou des actions spécifiques pour mieux réguler ces activités en vue de faire cesser ces désordres qui troublent la quiétude des habitants de zones pavillonnaires entières.

Données clés

Auteur : [M. Robin Reda](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11929

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2023](#), page 8689

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)